

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 2141)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

N° 477

AMENDEMENT

présenté par

Mme Leboucher, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, M. Aurélien Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

ARTICLE 10

Supprimer l'alinéa 3.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe parlementaire La France Insoumise vise à ce que le calcul de la contribution des laboratoires se base sur leur chiffre d'affaires brut plutôt que net des remises conventionnelles.

Permettre le calcul de la contribution en prenant en compte le chiffre d'affaires net de remises est un cadeau de plus accordé par les macronistes aux grands laboratoires qui réalisent des marges exceptionnelles et dont les actionnaires se gavent de dividendes. Ces laboratoires réalisent déjà des profits très importants, au détriment des finances de l'Assurance maladie et doivent être davantage mis à contribution.

Dans le même temps, le reste à charge pousse les français au non-recours au soin et les prix de l'industrie pharmaceutique organisent le tri des patients. En remerciement de quoi devrait donc

calculer la contribution sur leur chiffre d'affaires net des remises ? Du mauvais approvisionnement en molécule organisé pour négocier des prix plus élevés ? Du désinvestissement dans la recherche et développement ? De la fermeture des lignes et sites de production, détruisant des milliers d'emplois ?

C'est pourquoi cet amendement du groupe parlementaire La France Insoumise vise à ce que le calcul de la contribution des laboratoires se base sur leur chiffre d'affaires brut plutôt que net des remises.